



# AGIR

AGENCE D'INFORMATION  
AGRICOLE ROMANDE

Validé en séance du  
Comité du 17 janvier 2019

## PRESTATONS D'AGIR POUR SES MEMBRES DES 2019

- ◊ Les communiqués des membres d'AGIR sont diffusés gratuitement et rapidement à tous les médias de Suisse romande (près de 150 destinataires médias) et, en même temps, à notre réseau agricole, politique, économique (plus de 350 destinataires), soit auprès de **500 destinataires**. Les communiqués sont ensuite mis en ligne sur notre site [agirinfo.com](http://agirinfo.com).
- ◊ Les membres reçoivent, par mail, un condensé des news rédigées quotidiennement par AGIR, mises en évidence sur la homepage du site [agirinfo.com](http://agirinfo.com).
- ◊ Les invitations aux conférences de presse organisées par nos membres sont diffusées gratuitement aux médias.
- ◊ Nos membres peuvent s'appuyer sur les compétences des collaborateurs de l'Agence pour l'organisation de conférences de presse ou d'événements.
- ◊ Des articles ainsi que des vidéos sont produits par les journalistes de l'Agence sur les activités des membres.
- ◊ Nous distribuons les brochures élaborées en collaboration avec nos membres sur nos stands lors de manifestations agricoles ou dans des foires et expositions. Ces brochures peuvent être aussi commandées gratuitement via le site de l'Agence.
- ◊ Nous collaborons avec nos membres dans l'organisation de la présence agricole dans les foires et manifestations en Suisse romande.
- ◊ Nous livrons ou envoyons notre documentation aux organisateurs d'événements pour qu'ils puissent la distribuer gratuitement.
- ◊ Les coordonnées de nos membres sont disponibles sur notre site internet [www.agirinfo.com](http://www.agirinfo.com), avec un lien sur leur propre site. Elles sont également reportées dans notre rapport annuel.
- ◊ Les événements organisés par nos membres figurent sur notre site internet.
- ◊ Nous répondons évidemment à toute demande de renseignements et étudions les possibilités de collaboration pour éditer des documents, établir des contacts, organiser des animations dans les foires, etc.
- ◊ Les membres bénéficient d'un tarif préférentiel pour des mandats particuliers.
- ◊ Les membres bénéficient d'un tarif préférentiel, soit **CHF 200.—**, pour l'abonnement annuel au service de presse informatique (Revue de presse quotidienne des médias romands + 1 ou 2 articles des médias alémaniques).
- ◊ Nous produisons des vidéos pour nos membres, en fonction de l'actualité ou sur demande, à un tarif préférentiel, avec mise à dispositif des images sur un format brut.

Lausanne, le 17 janvier 2019

  
AGIR  
Fabienne Bruttin, directrice